



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°02/AONO/CUE/SIGAMP/CIPM/2026 DU 29/07/2026
POUR L'ACQUISITION EN PROCÉDURE D'URGENCE DES CHAISES POUR
LES CEREMONIES OFFICIELLES AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE
URBAINE D'EBOLOWA DÉPARTEMENT DE LA MVILA – RÉGION DU SUD**

FINANCEMENT : Communauté Urbaine d'Ebolowa

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Ville d'Ebolowa lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des chaises pour les cérémonies pour le compte de sa municipalité.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres, comprend la fourniture de :

- 100 Fauteuils Visiteur
- 400 chaises visiteur
- 1000 Chaises Plastique avec accoudoirs

3. Délai de livraison

Le délai de livraison maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison du matériel objet du présent appel d'offres, est de **soixante (60) jours** dès notification de l'ordre de service de démarrage.

4. Allotissement

L'achat des chaises pour les cérémonies officielles objet de l'appel d'offres se fera en un (01) lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Quarante-huit millions (48 000 000) de francs CFA.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun et remplissant les conditions d'accès à la commande publique, conformément à la réglementation en vigueur.

7. Financement

La prestation objet, du présent appel d'offres, est financée par le Budget de la Communauté

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est exclusivement en « ligne ».

9. Cautionnement de soumission

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi conformément à la **lettre Circulaire N°000019/LC/MINMAP/ du 05 juin 2024**, relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les Marchés Publics, timbré, revêtu de la mention manuscrite, et acquitté à la main d'un montant de **240 000 (deux cent quarante mille) francs CFA**, délivré par un organisme ou une institution financière agréé par le ministère chargé des finances pour émettre les cautions dans les domaines des marchés publics dont la liste figure dans les pièces du DAO, valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

NB : Toutes les cautions doivent être établies conformément à la lettre Circulaire N°000019/LC/MINMAP/ du 05 juin 2024, relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les Marchés Publics, timbré et acquitté à la main.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la ville, Tel : **6 71 34 29 75**, dès publication du présent avis au Journal des marchés de l'ARMP

Il peut également être consulté *en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).*

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au service des marchés de la Communauté urbaine d'Ebolowa, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante-deux mille (52 000) Francs CFA**, payable à la recette municipale de la communauté urbaine d'Ebolowa.

12. Remise des offres

La soumission se fera exclusivement en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **27 Août 2026 à 12heures précises**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les offres physiques quant à elles, devront parvenir en trois exemplaires dont un original et deux copies, dans les services du Maître d'Ouvrage (SIGAMP) au plus tard le **27/08/2026 à 12heures précises** et portant la mention ci-dessous :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 02 /AONO/CUE/SIGAMP/CIPM/2026 DU **29 JUL 2026**

POUR L'ACQUISITION EN PROCÉDURE D'URGENCE DES CHAISES POUR LES CEREMONIES OFFICIELLES AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOLWA DÉPARTEMENT DE LA MVILA – RÉGION DU SUD

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : les copies de la caution de soumission et du récépissé délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) sont jointes dans l'offre du soumissionnaire tandis que leurs originaux sont remis à la Commission Interne de passation des marchés lors de la séance de l'ouverture des offres.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière. Les formats acceptés sont les suivants :
- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

13. Recevabilité des offres

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'objet ou de la référence de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission
- La non-présentation des copies de sauvegarde des offres ;

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera, en une seule étape, le **27 Août 2026 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés

siégeant à l'occasion, dans la salle de conférence de la communauté Urbaine d'Ebolowa.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de consultation. Elles doivent être valides à la date limite originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

15. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

- Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.
- Il s'agit notamment de :
 - De l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis y compris le récépissé de consignation à la CDEC ;
 - De la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
 - Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
 - De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
 - Absence de la Capacité financière d'un montant au moins égale à 30% du montant prévisionnel du marché ;
 - De l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
 - De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
 - De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
 - De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
 - De l'absence des preuves d'acceptations des conditions du marché
 - Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%);
- **N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DC.**

b. Critères essentiels

- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
 - Proposition technique et planning d'exécution des travaux
 - Présentation générale de l'Offre
 - Capacité de préfinancement de l'entreprise

- Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais et remises proposées.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au cabinet du Maire de la Ville d'Ebolowa, Tél : 671 34 29 75.

Ebolowa, le 29 JUL 2026

Le Maire de la Ville
(Autorité contractante)

Copies:

- MINMAP
- ARMP/SUD
- DDMINDDDEVEL /Mvila
- ARCHIVES CHRONO
- PRESIDENT/CIPM
- AFFICHAGE.





OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°2/ AONO/CUE/SIGAMP/CIPM/2026 OF 29 JUL 2026
(BY Emergency Procedure)

**FOR THE SUPPLY OF CHAIRS FOR OFFICIAL CEREMONIES, AT THE
EBOLOWA CITY COUNCIL, MVILA DIVISION, SOUTH REGION.**

FUNDING: Ebolowa City Council

1. Subject of the Invitation to Tender:

The MAYOR of the Ebolowa City Council hereby launches an Open National Invitation to Tender for the supply of chairs for official ceremonies by emergency procedure for the Ebolowa City Council.

2. Nature of services :

The services covered by this Invitation to Tender include the supply of

- 100 Executive chairs
- 400 Visitor chairs
- 1000 Plastic chairs with armrests

3. Execution duration:

The maximum period provided for by the Contracting Authority for the delivery of the vehicle covered by this Invitation to tender shall be **sixty (60) days** from the date of notification of the service order to start works.

4. Lots :

The purchase of a vehicle covered by this Invitation to tender shall be carried out in a single lot.

5. Estimated cost:

The estimated cost of this service all taxes included following preliminary studies shall be Forty-eight million (48 000 000) F CFA.

6. Participation and Origin:

Participation in this Invitation to Tender is open to the various companies established in Cameroon and meeting the conditions for access to public contracts, in compliance with the regulations in force.

7. Funding:

The services covered by this Invitation to Tender shall be financed by the Ebolowa City Council Budget.

8. Consultation of Tender file

The Tender file is available for consultation during working days and hours, at the secretariat of the

r of the City Mayor, tel: 6 71 34 29 75, as soon as this Tender Notice is published.

It can also be consulted **online** in the **COLEPS platform**, address <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

9. Acquisition of Tender file :

The Tender file can be obtained from the public procurement department of the Ebolowa Urban Council of, as soon as this Tender Notice is published, upon payment of a non-refundable amount of **fifty two thousand (52,000) CFA francs**, payable to the municipal treasury of the Ebolowa City Council of Ebolowa.

10. Submission of bids:

Submission will be made exclusively online; the offer must be transmitted by the bidder on the COLEPS platform on the **27 of august 2026** at 12 p.m. prompt. A backup copy of the offer recorded on a **USB key or CD/DVD** must be sent in a sealed envelope with the clear and legible indication "backup copy" and one original and two copies offers (administrative, technical and financial) " of each, in addition to the above mention and within allotted time frame.

The physical offers must reach the Project Owner (SIGAMP office) on or before **27/08/2026 à 12 :00 pm precisely.**

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°02/ AONO/CUE/SIGAMP/CIPM/2026 OF 2 9 JUL 2026

(BY Emergency Procedure)

FOR THE SUPPLY OF CHAIRS FOR OFFICIAL CEREMONIES, AT THE EBOLOWA CITY COUNCIL, Mvila DIVISION, SOUTH REGION

"To be opened only during the tender evaluation session"

NB : For online tendering copies of the bid bond and receipt issued by the deposit and consignment fund (CDEC) shall be attached to the bidder's offer, while originals shall be submitted to the competent tenders board at the bid opening.

Taille et format des fichiers

N.B. For online submission, the maximum sizes of documents which will pass through the platform and constituting the bidder's offer are as follows:

- **5 MO for the Administrative Offer;**
- **15 MO for the Technical Offer;**
- **5 MO for the Financial Offer. the accepted formats are as follows:**
- **PDF format for text documents;**
- **JPEG for images.**

Offers received after the submission deadline will be deemed inadmissible.

11. Bid bond

Under penalty of rejection, each bidder must attach to their administrative documents, a bid bond established in accordance with the **Circular N°000019/LC/MINMAP/ of June 5, 2024**, relating to the terms of consultation, deposit, conservation, restitution and withdrawal of deposits on Public Contracts, stamped, accompanied with a handwritten note, and

manually signed of an amount **CFA F two hundred and forty thousand (240 000)**, issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document of the Tender File, valid for 30 (thirty) days beyond the validity date of the offers.

The absence of a bid bond issued by a first rate bank or first class financial organization authorized by the Ministry of Finance to issue bonds in the public contract procurement will result in the outright rejection of the offer.

A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned is considered absent. The bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

NB: All guarantees must be established in accordance with Circular Letter N°000019/LC/MINMAP/ of June 5, 2024, relating to the terms of constitution, deposit, conservation, restitution and release of guarantees on Public Contracts, stamped and paid by hand.

12. Admissibility of tenders

On pain of being rejected, the required administrative documents should be produced in originals or in certified true copies by the issuing services or a competent administrative authority, in compliance with the provisions of the Special Regulations of the Invitation to Tender. These documents must be less than three (3) months old or they must be issued after the date of signature of the Invitation to tender.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this Tender File shall be declared inadmissible. Especially, the absence of a bid bond issued by a first-rate banking establishment or an insurance company approved by the Ministry of Finance or failure to comply with the models of the Tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the offer.

13. Opening of bids

The opening of administrative documents, technical and financial offers will take place in a single step, on the **27 august 2026**, at 13:00pm **prompt**, by the Internal Committee Tender's Board sitting on this occasion, in the conference room of the Ebolowa City Council.

Only bidders may attend this opening session or be duly represented therein by an authorized person of their choice.

14. Evaluation criteria

a. Eliminary criteria

The eliminary criteria are the following:

- Absence of bid bond at the opening of bids with its consignment receipt delivered by the CDEC ;
- Failure to submit, beyond the 48 (forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);
- False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
- Failure to comply with 70% essential criteria (70% referring to the qualification threshold of technical bids);
- Financial capacity of at least 30% of Estimated cost;
- Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
- Failure to comply with bids file format;
- Absence of a quantified unit price in the financial offer;

No.	Activity	
A)	Presentation of the offer (compliance of the composition of the offer with the requirements of the DAO, parts in order and color dividers)	Yes/no
B)	Annual turnover or statistical and tax declaration	Yes/no
C)	Completeness and conformity of the proposed supplies to the technical specifications of the DAO – Engine – Body work – Dimensions – Transmission – Weight/Capacity – Braking system – Suspensions – Tires – Exterior – Interior&Comfort – Safety	Yes/no
D)	Schedule and delivery time	Yes/no
E)	Proof of acceptance of the contract conditions (CCAP and DF initialed on each page and signed on the last page accompanied by the words «read and approved»)	Yes/no
F)	After-sales service	Yes/no

Failure to comply with at least **70%** of the items will lead to tender disqualification from financial analysis.

15.-Attribution:

The contract will be assigned to the tenderers presenting the least saying offer and filling the requisite technical and administrative capacities.

16.- Duration of validity of bids:

Tenderers shall be bound by their tenders for a period of 90 (ninety) days from the tender-submission date.

17.- Further information:

Additional information can be obtained on weekdays during business hours at the Ebolowa Urban Community Markets Service, Tel: 6 55 84 68 86 / 671 34 29 75.

Copy:

- MINMAP
- ARMP/SUD
- DDMINDDEVEL /Mvila
- ARCHIVES CHRONO
- PRESIDENT/CIPM
- AFFICHAGE

Ebolowa, on **29 JUL 2026**
The Mayor,

